Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260420-CCAS_2026_01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES
C.C.A.S DE LA BAZOUGE DU DESERT

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à quinze heures quarante-cinq minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LA BAZOUGE DU DÉSERT, légalement convoqué en date du neuf avril, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri-Claude GAUTIER, président du CCAS.

Étaient présents :
M. Henri-Claude GAUTIER, Mmes Sylvie GALODÉ, Marie-Odile GOUDAL, Chantal MESSAGER, Sylvie LINAIS, Carine RABASTE, Solange THOMAS.

Était absente excusée :
Mme Stéphanie FEUILLET

Était absente :
Mme Agnès AUDGER

ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENTE - N° CCAS-2026-01

Conformément aux articles L.123-6 à L.123-8 et R.123-16 à R.123-26 du Code de l'Action Sociale et de la Famille, il vous est proposé de procéder à l'élection d'une vice-présidente du CCAS, pour la durée du mandat du Conseil d'Administration.

Vu les résultats de l'élection de la moitié des membres du conseil d'administration par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2026

Appel à candidatures : Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à se porter candidats. Se sont portés candidats :

- Madame Sylvie GALODÉ

Résultats du scrutin : Le Conseil d'Administration procède à cette élection à main levée avec l'accord des membres du Conseil d'Administration. Les résultats sont les suivants :

- Madame Sylvie GALODÉ : 7 voix

Décision : Madame Sylvie GALODÉ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée Vice-Présidente du CCAS.

Le présent procès-verbal sera transmis à Monsieur le Préfet et affiché en mairie.

Fait et délibéré le 20 avril 2026
Ont signé au registre les membres présents

Le Président du CCAS
Henri-Claude GAUTIER

